

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Augmentation des capacités de stockage des matières traitées et des produits finis et ajout des codes déchets 19 12 03, 19 10 04 et 19 12 12 (autres que sous forme de pellets) dans les matières traitées

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

IGNEO France

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Hoedts Frédéric - Directeur Général Délégué

RCS / SIRET

7 9 9 7 3 7 4 8 1 0 0 0 1 7

Forme juridique

Société par Actions Simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1 ^a -a) Autres ICPE soumises à autorisation	Rubrique 4510 : Passage de 400 t autorisées à 600 t. Le classement Seveso Seuil Haut ne change pas. L'augmentation de capacité de 200 t correspond au seuil de classement Seveso seuil Haut de la rubrique 4510.
1 ^a -b) Autres ICPE soumises à enregistrement	Rubrique 2711 : Passage de 3500 m ³ autorisés à 6 000 m ³ . L'augmentation de capacité de 2 500 m ³ dépasse le seuil de classement sous enregistrement de la rubrique 2711 fixé à 1000 m ³ .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à augmenter les capacités de stockage de matières premières (déchets codes 16 02 14, 16 02 16, pellets code 19 12 12, et nouveaux codes 19 10 04, 19 12 03 et 19 12 12 autres que pellets) et de produit fini (cf. le concentré de métaux) en optimisant l'organisation actuelle des stockages au sein des deux ateliers de production.

Concernant l'atelier 1 (bâtiment de production principal), la hauteur des box sera modifiée, et 4 box seront regroupés pour n'en former plus que 2, passant d'un total de 12 box à 10 box.

Concernant l'atelier 2, la hauteur et le nombre des box de stockage des matières premières en attente de broyage et des matières broyées en attente de pyrolyse seront inchangés. Il y aura juste optimisation du stockage du concentré de métaux, qui pourra se faire par gerbage des big-bags (sur 2 hauteurs max.).

Les modifications s'effectueront à l'intérieur des bâtiments actuels. Aucune nouvelle surface imperméabilisée ne sera créée. Aucun travaux de gros oeuvre n'est prévu.

4.2 Objectifs du projet

IGNEO France souhaite :

- Augmenter ses capacités de stockage de matières premières (de 3500 m³ à 6000 m³), et de concentré de métaux (de 400 t à 600 t) qu'elle produit, afin de pouvoir maintenir sa production et anticiper les aléas de livraison et d'expédition liés au trafic maritime.

- Accepter deux nouveaux codes de déchets non dangereux, afin de s'ouvrir de nouveaux marchés et de pérenniser ses activités à Isbergues :

* Code 19 12 03 : Métaux non ferreux, déchets provenant du traitement mécanique des déchets.

* Code 19 10 04 : Fraction légère des résidus de broyage et poussières autres que contenant des substances dangereuses.

- Etendre le code déchet 19 12 12 à d'autres conditionnements que les pellets, pour lesquels elle est uniquement autorisée.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Aucun travaux de gros oeuvre ne sera nécessaire.

La réhausse des box (mur du fond et murs latéraux) s'effectue en utilisant des blocs béton empilables (Vegomur), et facilement transportables à l'aide de crochets de levage.

Compte-tenu des coûts de la construction, les travaux d'aménagement s'effectueront en plusieurs étapes, jusque septembre 2022.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les déchets codes 19 10 04, 19 12 03 et 19 12 12 (autres que pellets) seront livrés en big-bags, cartons ou en vrac par camions complets (poids variables de 15 à 27 t selon la matière et le type de conditionnement), à une fréquence de 1 à 2 camions par jour en moyenne.

Après contrôle et acceptation, ils seront stockés dans des box dédiés au stockage des matières premières au sein des bâtiments actuels.

Après déconditionnement, ces déchets seront broyés pour être calibrés et échantillonnés, et seront stockés dans des box sous l'appellation de "résidus broyés".

Ces "résidus broyés" seront ensuite mélangés avec les "cartes broyées" en fonction de la teneur en volatils et métaux, pour former un "mix" de manière à obtenir un mélange moyen constant afin de produire un concentré de métaux de composition la plus constante possible.

Ce "mix" sera pyrolysé selon le process habituel de IGNEO France, pour obtenir le concentré de métaux.

La capacité de traitement restera inchangée par rapport à la situation autorisée par l'arrêté préfectoral du 27/07/2007, à savoir :

- 3,75 tonnes/heure.
- 90 tonnes/jour.
- 30 000 tonnes / an.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet de modification doit être porté à la connaissance du Préfet en vertu des dispositions des articles L.181-14 et R.181-46 du code de l'environnement afin d'en apprécier le caractère substantiel.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Capacité de stockage des matières premières reprises sous rubrique 2711 - Atelier 1 :	2475 t soit 4458 m3 en box (vrac)
Capacité de stockage des matières premières reprises sous rubrique 2711 - Atelier 2 :	525 t soit 1084 m3 en box (vrac) 125 t soit 375 m3 conditionnés Total : 3000 t soit environ 6000 m3
Capacité de stockage de concentré de métaux repris sous rubrique 4510 - Atelier 1 :	150 tonnes
Capacité de stockage de concentré de métaux repris sous rubrique 4510 - Atelier 2 :	450 tonnes Total : 600 tonnes

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Plate-forme industrielle Aperam
Rue Roger Salengro
62330 Isbergues

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 28' 04 " 7 Lat. 37° 21' 86" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Evaluation environnementale réalisée dans le cadre de la DAE de juillet 2006.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Voir détails donnés dans la note de synthèse annexée à ce présent formulaire (cf. annexe 6).

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera implanté au sein de la plate-forme industrielle d'Isbergues. La ZNIEFF la plus proche du projet est une ZNIEFF de type 1 "La forêt domaniale de Nieppe et ses lisières" (identifiant national : 310013746) située à plus de 2 km au Nord Est du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas localisé en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrêté biotope le plus proche est situé à plus de 10 km au Nord Ouest du site , et concerne les Landes du plateau d'Helfaut (identifiant FR3800334).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Isbergues n'est pas située en zone littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sont situés au plus près du site : - La réserve naturelle régionale du Plateau des Landes (FR9300087), à plus de 10 km au Nord Ouest. - Le parc naturel régional des Caps et marais d'Opale (FR8000007), à plus de 15 km au Nord Ouest.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le territoire de la commune d'Isbergues n'est pas couvert par un plan de prévention du bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas implanté dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation. La zone humide la plus proche du projet, protégée par la convention de RAMSAR est le Marais Audomarois (FR7200030) situé à plus de 18 km au Nord Ouest du site.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Isbergues est couverte par : - PPRN Inondation (62DDTM20010206) prescrit le 04/12/2001 : le site n'est pas dans le périmètre concerné. - PPRT Risque industriel Aperam Stainless France approuvé le 08/09/2014.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	IGNEO France est implanté sur la plateforme industrielle d'Isbergues. Celle-ci est référencée dans BASOL sous l'identifiant SSP000367601 (exploitant APERAM) et dans BASIAS sous l'identifiant NPC6205022 (Forges et aciéries - Usines d'Isbergues).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé dans une zone de répartition des eaux (source : Carmen).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le captage d'alimentation en eau potable de Molinghem (point de captage 062000104) sur la commune d'Isbergues est situé à 3 km au Sud Ouest du site.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé dans un site inscrit.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches sont situés par rapport au site : - A plus de 10 km au Nord Ouest : les Pelouses, bois acides à neutro-calcoles (...) du plateau d'Helfaut et système alluvial de la moyenne vallée de l'Aa (Directive habitats FR3100487). - A plus de 20 km au Nord Ouest : Marais audomarois (Directive oiseaux FR3112003).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de site classé dans un périmètre de 10 km autour du site. Les plus proches sont les terrils formant la chaîne des terrils du bassin minier du nord de la France (Auchel, Ferfay,...).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de prélèvements d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne nécessitera pas de drainage, et n'aura aucune incidence sur les masses d'eau souterraine.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux d'excavation n'est prévu.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'utilisera aucune ressources naturelles du sol ou du sous-sol.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aménagement des zones de stockage s'effectuant à l'intérieur des bâtiments existants n'aura aucun impact sur la biodiversité existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'aura aucun impact sur les sites Natura 2000, le plus proche étant situé à plus de 10 km au Nord Ouest.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'aura aucune incidence sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est implanté sur une plateforme industrielle.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ateliers où sont réaménagées les différentes zones de stockage ne sont pas concernés par des risques technologiques extérieurs à IGNEO France.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	On recense sur la commune (source : Géorisques) : - un risque 2 (faible) d'activité sismique. - un aléa retrait-gonflement des argiles d'inexistant à fort : la plateforme industrielle d'Isbergues où est implanté le projet, est à aléa inexistant. - aucun mouvement de terrain. - aucune cavité souterraine recensée.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'augmentation de la capacité de stockage ne générera pas de risques sanitaires supplémentaires par rapport à la situation actuelle.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne générera une augmentation de trafic que d'1 ou 2 camions de plus par jour pour la livraison des matières premières.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La capacité de production n'évoluant pas, le projet ne sera pas source de nuisances sonores.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y aura aucune modification par rapport à la situation actuelle.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se fera à l'intérieur des bâtiments actuels.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La capacité de production n'évoluant pas, le projet n'engendrera aucun rejet supplémentaire dans l'air.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera aucun rejet liquide.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera aucun effluent.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet engendrera la production de déchets plastiques (big-bags) et de cartons. Cependant ces déchets, non dangereux, font déjà l'objet d'un tri à la source et partent vers des filières de valorisation.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'effectuera au sein des bâtiments de production actuels.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'effectuera au sein des bâtiments de production actuels.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Note de synthèse de présentation du nouveau projet - réf. 6963-006-001 / Rév. B

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Isbergues

le, 31 Mars 2022

Signature

IGNEO France
S.A.S au capital de 2 457 000 €
Rue Roger Salengro - 62330 Isbergues
Tél. : 03 21 52 25 15
Siret : 799 737 481 00017 - APE 3832Z
TVA : FR02 799 737 481